



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 15 février 2006

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Le Premier ministre, Dominique de VILLEPIN a présidé aujourd'hui une réunion interministérielle consacrée à la lutte contre la grippe aviaire.

Après avoir pris connaissance des dernières informations relatives à la progression du virus H5N1 en Afrique et en Europe et analysé l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), qui estime que l'avifaune française est désormais soumise à un risque aggravé de contamination, le Premier ministre a décidé de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Tous les oiseaux détenus par des éleveurs ou par des particuliers présents sur le territoire métropolitain, qu'il s'agisse de volailles d'élevage ou de basses-cours, de gibier d'élevage ou d'oiseaux d'agrément, devront être confinés. En cas d'impossibilité, des mesures d'effet équivalent devront être prises. Les contrôles vétérinaires seront renforcés.
- Les élevages de canards et d'oies, situés dans les zones humides à risque des départements des Landes, de Loire-Atlantique et de Vendée, pour lesquels le confinement ne pourrait être mis en œuvre, seront vaccinés, dans le respect des règles communautaires.
- Tout rassemblement d'oiseaux, en particulier à l'occasion de foires, marchés, expositions, concours, sera interdit sur le tout le territoire métropolitain.
- La surveillance des oiseaux sauvages sera renforcée, et toutes les basses-cours seront recensées.
- Les oiseaux détenus dans les parcs ornithologiques et zoologiques seront vaccinés, lorsqu'ils sont susceptibles d'être en contact direct avec des volailles domestiques ou des oiseaux sauvages.

Dominique de VILLEPIN a demandé à Dominique BUSSEREAU, ministre de l'agriculture et de la pêche, de veiller à la mise en place rapide de ces mesures et de réunir dans les meilleurs délais l'ensemble des professionnels de la filière avicole afin de les informer de ces dispositions et d'en analyser avec eux les conséquences.

Dominique de VILLEPIN a également demandé que la France, pour faire face au foyer d'épizootie existant en Afrique, envoie un groupe de spécialistes du traitement des foyers d'épizootie en fin de semaine pour appuyer les autorités locales dans la gestion de la crise sanitaire.